



**AUDIENCE INTERSYNDICALE DU 16 FÉVRIER 2016 :
Évaluation 2016 – PPCR – RIFSEEP
Manifestation des agriculteurs – Accueil CAF à Magenta
Le directeur est dans le monde
des Bisounours**

Alors que la campagne d'évaluation 2016 débute, dans un contexte de réforme des carrières (PPCR) et des primes (RIFSEEP), de nombreux agents, de toutes catégories, sont inquiets de ne pas savoir quelles seront les conséquences des entretiens d'évaluation.

Aussi, la CGT a proposé aux autres organisations de demander une audience commune au directeur. Nous avons été reçus collectivement le 16 février 2016 par M. CANO, Mme SOUDAIN et M. MACÉ.

Nous avons évoqué les problématiques posées par la réforme PPCR qui doit s'appliquer en 2016 (car incluse dans la loi de finances) mais dont les applications pour la DGFIP ne sont toujours pas définies.

De ce fait, les évaluations de 2016 auront des effets qui ne sont pas connus aujourd'hui. Comment dans ces conditions, faire une campagne d'évaluation sans savoir quel est le devenir des réductions d'ancienneté pour les B, sans savoir la date de mise en œuvre de la réforme à la DGFIP et même sans savoir à quoi servira cette notation ? Ces questions se posent tant pour les agents évalués que pour les cadres évaluateurs.

Réponse du directeur : les discussions PPCR et RIFSEEP toujours en cours au niveau fonction publique ne coïncident pas avec le calendrier DGFIP d'évaluation-notation. La DGFIP a donc décidé de mener sa campagne selon les règles en vigueur les années précédentes. Le directeur n'a pas d'informations sur les conséquences de l'évaluation 2016 dans le cadre des réformes. Il a également déclaré : « je ne suis pas persuadé que les notateurs aient en tête cette problématique ». Pour lui, l'entretien d'évaluation ne se limite pas à la réduction d'ancienneté, mais aussi aux besoins de formation, du bilan écoulé, des objectifs, etc. De façon générale sur ce sujet, le directeur s'est dit « optimiste » : il espère des mesures dérogatoires pour 2016 pour la DGFIP. Par contre, il ne fera aucune communication écrite.

Cette réponse ne nous a pas satisfait : nous n'avons aucune certitude que la DGFIP dérogera au décret fonction publique, le DG semblant d'ailleurs moins optimiste (cf CTR de janvier 2016). C'est pourquoi nous avons demandé la suspension de la campagne d'évaluation professionnelle.

Le directeur a refusé, confirmant que les opérations sont engagées et que la commission d'harmonisation des réductions se tiendra comme prévu le 18 février.

Notre analyse : cette décision est inacceptable. En effet, les agents ne savent pas « à quelle sauce ils seront mangés ». De plus, la position des évaluateurs est intenable : ils vont devoir prendre des décisions sans savoir quelles seront les conséquences sur les carrières et les primes des agents...

Raison de plus pour boycotter l'entretien d'évaluation !

Questions diverses :

- **Manifestations des agriculteurs** : nous avons appris par la presse que des agriculteurs ont décidé de bloquer la rocade de RENNES le 17 février. Quelles dispositions pour les collègues qui subiront des difficultés pour se rendre à leur travail ou le quitter ?

Réponse : le directeur a déclaré avoir rencontré le préfet le matin même. Il aurait appris que les agriculteurs se seraient engagés à ne pas bloquer les entrées et sorties de la ville et que leur action se ferait sur la période méridienne. Il n'a donc pas d'inquiétude... (nous aimerions partager ce bel optimisme !). Toutefois, s'il y avait des difficultés, « *on prendra des mesures pragmatiques, dans un esprit d'ouverture, au cas par cas* », « *je ne peux pas dire par avance qu'il y aura des allègements horaires ou des autorisations d'absence* ». Les agents apprécieront...

Accueil CAF à Magenta : la DG a décidé de mettre à disposition des usagers potentiels bénéficiaires de la prime d'activité (ex prime pour l'emploi) des micros-ordinateurs dans les centres des finances publiques. La CGT a dénoncé ce dispositif qui va accentuer les flux à l'accueil et solliciter les collègues pour une mission ne dépendant pas de la DGFIP. Pour le directeur : « *pas question de se substituer à la CAF* », « *les modalités de mise en œuvre ne sont pas encore décidées* », « *les ordinateurs seront là mais nous n'avons pas à intervenir* », « *les agents de la DGFIP n'auront pas à s'investir dans le fond* ». La CGT a demandé que ces consignes soient exprimées clairement auprès des agents, mais aussi aux usagers par affichage. Il a répondu que cela sera fait.

Dont acte, mais cela n'enlève rien à notre opposition à l'ensemble du dispositif. D'autant plus que c'est illusoire de croire que les agents ne seront pas sollicités : il y aura donc augmentation de la charge de travail et sans formation.

En fin de réunion, le directeur nous a informés qu'il invitera les organisations à une réunion informelle le 22 février pour parler des restructurations du réseau « *dans un souci de transparence* » et « *pour nous faire gagner du temps* ». À suivre...